



POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIYERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 35 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 48 minut. matin,	Express.
4 — 35 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 36 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an,	Saumur, 18 f.	Poste, 24 f.
Six mois,	— 10 »	— 13 »
Trois mois,	— 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Au moment où le maréchal Pélissier et nos régiments de Crimée sont attendus à Marseille, et lorsque le discours royal de clôture adressé au Parlement anglais célèbre la conclusion et la consolidation d'une paix générale, nous croyons devoir nous étendre une dernière fois sur les quelques incidents que nous signalent les journaux de Constantinople. Ces feuilles, portant la date du 21 juillet, s'occupent spécialement de la possession de l'île des Serpents, de l'évacuation par les Russes de la ville de Kars et de l'organisation à donner aux Principautés danubiennes.

Nous avons annoncé que les Russes contestaient à la Sublime-Porte la possession de l'île des Serpents, qui fait nécessairement partie du territoire rendu à la Turquie par le traité de Paris du 30 mars dernier, et sur laquelle l'amirauté ottomane a fait récemment établir un phare dans l'intérêt général du commerce. Le *Journal de Constantinople* soutient que l'île des Serpents étant en face des bouches de Soulina, et que le traité de Paris rendait à la Turquie Kilia, qui est très-distant de Soulina, il n'est pas possible de soutenir que cette île ne fait pas partie du territoire détaché de la Bessarabie pour faire retour à la Turquie. Le Congrès de Paris, dit le même journal, a voulu éloigner la Russie de l'embouchure du Danube, afin que ce fleuve fût toujours libre. Le serait-il, si le gouvernement russe pouvait le dominer par l'île des Serpents qui est si voisine des bouches de Soulina et, par conséquent, du passage le plus fréquenté par les bâtiments qui entrent dans le Danube et qui en sortent? On doit donc présumer que la Porte maintiendra ses prétentions sur l'île des Serpents avec une certaine énergie. Seulement nous devons ajouter que, d'après une dépêche télégraphique de Berlin, envoyée au *Morning-Chronicle*, les Russes se seraient bornés à manifester leur intention d'occuper l'île des Serpents. Ils se seraient retirés à Odessa sur le refus des Turcs de céder la place.

Le *Journal de Constantinople* ne combat pas avec moins de vivacité le retard apporté par les Russes

dans l'évacuation de Kars. D'après cette feuille, il deviendrait certain que 12,000 hommes de l'armée du général Mourawieff y auraient été envoyés récemment comme renfort. Sur ce point encore, nous aimons à espérer que la feuille turque se hâte trop de concevoir des doutes sur la loyauté de la Russie. On l'a déjà dit. Il ne s'agirait que d'un mal entendu, que de prompts éclaircissements ne tarderont pas à faire disparaître.

Quant à l'organisation des Principautés, bien que les organes de la Porte persistent à montrer beaucoup d'ardeur dans le sens du maintien de la séparation des Provinces, nous n'en sommes pas moins persuadés que les représentations du Sultan, aussi bien que celles des autres Puissances et des populations roumaines, n'aboutiront qu'à la réalisation d'une manière définitive et à la satisfaction générale de toutes les parties. Rien ne viendra donc plus infirmer les paroles si rassurantes de la Reine d'Angleterre. — Havas.

Le journal *la Epoca*, dont les communications semi-officielles, depuis l'avènement du général O'Donnell au pouvoir, ont devancé ou complété celles des autres feuilles d'Espagne, nous apporte aujourd'hui une narration complète des derniers événements de Barcelone. D'après ce journal, le commencement de l'insurrection aurait été provoqué surtout par des réfugiés français mêlés à la lie de la population barcelonaise. Cela expliquerait jusqu'à un certain point l'insistance que mettait récemment le démagogue Barbès, à rester dans la capitale de la Catalogne; et l'on ne peut que se féliciter de l'esprit de prévision qui fit éloigner l'ancien héros du 15 mai, du foyer insurrectionnel qui désola depuis si longtemps tous les honnêtes gens de la Péninsule. Voici, en effet, comment *la Epoca* décrit les premiers incidents qui précédèrent la révolte :

« Le 17, à midi, les événements de Madrid et le promunciamiento de Saragosse étaient à peine connus qu'on commença à remarquer une grande agitation dans toute la ville, bien qu'elle fût limitée aux classes infimes de la société, à un grand nom-

bre d'étrangers émigrés aujourd'hui à Barcelone et à une petite minorité de la milice nationale qui comptait dans la capitale de la Catalogne 6,000 hommes. Dans la matinée du 18, six ou huit conseillers municipaux des plus ardents se réunirent à la municipalité et décidèrent de seconder le mouvement de Saragosse et de réunir dans ce but la milice nationale.

» Auparavant, ils voulurent savoir s'ils pouvaient compter sur les autorités militaires, et, à cet effet, envoyèrent un message au général Zapatero et au général Bassols. A trois heures de l'après-midi, la réponse des autorités militaires ayant été complètement négative, des groupes commencèrent à se former dans la place de la Constitution, et un portait du duc de la Victoire fut promené par la Rambla et dans les endroits les plus fréquentés de Barcelone, et salué par les vivats de la foule. A la tête de ces groupes marchaient quelques députés démocrates, quelques journalistes républicains et plusieurs Français émigrés, pérorant tous d'une manière violente, bien que l'immense foule qui occupait Rembla restât silencieuse à leurs exhortations, et que les gens prudents, dans la prévision des conflits qui se préparaient, rentrassent chez eux. »

Le même journal décrit ainsi le combat :  
Par décision de l'ayuntamiento, dont la minorité s'était emparée du pouvoir municipal, la milice fut convoquée comme à Madrid. Les deux tiers de la milice citoyenne ne se rendirent pas à cet appel; l'autre tiers, composé de 2,000 hommes environ, nationaux et bourgeois, s'empara de Belen et d'autres édifices, où ils restèrent jusqu'à cinq heures du soir. A cette heure, deux coups de canon furent tirés du fort de Atarazanas : c'était le signal convenu entre les autorités militaires, et au même moment, des forces d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie sortirent de différents côtés. Elles occupèrent la Rambla, la place du Palais, celle de San-Jaime et d'autres points. Le général Zapatero délogea les insurgés de Beley et d'autres positions dont ils s'étaient emparés. Les insurgés durent dès lors abandonner leurs barricades, sans pouvoir obtenir que le peuple les aidât comme ils l'espéraient.

FEUILLETON

LES ZOUAVES.

(Suite.)

V. — LE COL DE MOUZAÏA.

L'inconnu n'était autre, en effet, que Henry Dorbigny.

Il y avait un an qu'il était en Algérie, où on l'avait incorporé dans le 85<sup>e</sup> régiment de ligne, et depuis quelques mois seulement il tenait garnison à Médéah. Cette vie qu'il menait était essentiellement monotone, il avait bien quelquefois l'occasion de tirer quelques coups de fusil contre les réguliers de l'Emir; mais, en définitive, ce n'était qu'une guerre et d'escarmouches et d'embuscades. Depuis longtemps, Henry désirait entrer dans les zouaves; il avait fait de nombreuses démarches dans ce but, et il venait d'acquiescer à la certitude qu'il obtiendrait prochainement le résultat qu'il souhaitait.

Polyte raconta à son tour toute sa vie depuis le moment où il avait quitté l'usine de M. Dorbigny; il parla des différentes affaires dans lesquelles il avait figuré avec honneur, présenta le sergent Simonnet comme son maître en courage et en audace, et annonça à Henry qu'il le présenterait lui-même bientôt à une autre personne de sa connaissance.

— Qui cela? demanda Henry.

— La vivandière du bataillon, répondit Polyte.

— Et je la connais?...  
— Pardieu!...  
— Mais son nom?  
— Catherine.  
Henry fit un sourire, et Polyte salua.  
— En effet, dit le jeune homme, je me rappelle, tu lui faisais la cour.  
— Beaucoup.  
— Et elle t'aimait?  
— Un peu.  
— Allons, si j'ai le bonheur d'entrer dans les zouaves, nous renouerons plus amplement connaissance.  
Et, comme il se disposait à partir, Polyte voulut l'arrêter.  
— J'ai une bonne lieue à faire pour rejoindre mon poste, objecta Henry; je n'ai donc pas de temps à perdre.  
— Et vous n'emportez pas votre part de fèves?  
— Merci, mon ami; si tu veux bien me le permettre, je te charge de l'offrir à Catherine.  
Polyte poussa un éclat de rire.  
— Ah! pardieu, monsieur Henry, dit-il avec enjouement, vous la connaissez comme si vous l'aviez faite... Vous ne pouviez pas mieux trouver; je l'accepte pour elle, et elle vous remercie par ma voix.  
Henry serra une dernière fois la main de Polyte, salua le sergent Simonnet, et s'éloigna enfin, le fusil sur l'épaule, dans la direction de Médéah.

Polyte et le sergent en firent autant, et, après avoir enlevé un bon lot de fèves, ils se hâtèrent de regagner le camp, laissant là le sanglier, qu'ils se proposèrent bien de revenir prendre le lendemain matin de bonne heure.  
— Mais, pour parler le langage pittoresque du sergent, ils allaient passer à d'autres exercices plus sérieux. Une expédition importante se préparait, et qui sait si les hasards de la guerre devaient leur laisser le temps de préparer ces belles fèves que Simonnet s'était tant promis de savourer?  
Le lendemain, en effet, un corps d'armée, commandé par le maréchal Vallée lui-même, venait les rejoindre, et, comme les forces d'Abd-el-Kader, montant à dix mille cavaliers et six mille fantassins, se trouvaient réunies non loin de là, dans la vallée du Chélif, des dispositions furent aussitôt prises pour leur offrir la bataille et les contraindre, une fois de plus, à reconnaître la supériorité de nos armes.  
L'imminence d'un combat avait déjà changé toutes les allures du camp; la gaieté était dans tous les rangs, et chacun semblait vouloir hâter le moment de la rencontre.  
Dans la position occupée par Abd-el-Kader, il devait, ou nous attendre sur le col de Mouzaïa, ou attaquer notre arrière-garde avec deux contingents considérables.  
Il fallait donc prévoir ces deux hypothèses et prendre des mesures en conséquence. C'est ce que fit le maréchal Vallée.

A dix heures, le feu avait complètement cessé.

Le 19, à trois heures du matin, le feu devint très-vif dans la rue de l'Union, où en moins de cinq minutes, il fut tiré 25 coups de canon à mitraille. Il paraît que les insurgés s'étaient emparés de quatre pièces qui étaient servies par des artilleurs de la milice et par des Français, lesquels se soutenaient vigoureusement avec ces pièces dans les positions qu'ils avaient fortifiées. A cinq heures, le feu se ralentit.

Alors fut publié un *bando* pour le désarmement de plusieurs bataillons de la milice, auquel commencèrent à obéir quelques nationaux pacifiques, bien que peu d'heures après les séditions leur arrachassent leurs armes des mains et les forçassent à retourner chez eux. — A midi, une grande bataille est de nouveau livrée à la barrière del Padro, et des barricades s'élèvent comme par enchantement. Les troupes reprennent leurs positions, et des patrouilles de toutes armes parcourent les rues et font quelques arrestations, entre autres celle du député Nin. A 10 heures, entrent dans la ville deux nouveaux bataillons du régiment d'Espagne. Les troupes prennent leur repas dans les rues. On recueille les morts de la lutte de la veille qui, presque tous, sont en manches de chemise et, en général, très-jeunes. Leur nombre s'élève à une soixantaine, outre les blessés qui ont été recueillis dans les maisons.

Le 20, à une heure du matin, recommencent de nouvelles affaires. Les nationaux qui vont livrer leurs armes sont arrêtés par les révolutionnaires, et quelques-uns d'entre eux sont tués pour avoir voulu résister à la sédition. A 2 heures, un feu terrible s'ouvre des barricades. En même temps, les ouvriers de Barceloneta, de Gracia et de Sanz, se soulèvent et menacent de venir renforcer les insurgés de Barcelone. Ils sont au nombre de 2,000 décidés à vendre chèrement leur vie. A la fin, la citadelle et Montjuich sont forcés d'ouvrir leurs feux. Les bombes et les grenades tombent sur la ville. Les troupes sortent pour s'opposer à l'arrivée des masses du dehors et en font un horrible carnage. Le feu de Barcelone augmente. Le combat continue jusqu'à la nuit et Barcelone ressemble à un véritable enfer. Dans la nuit, la canonnade cesse, mais on entend encore quelques coups de fusil. C'est dans cette position que commence la journée du 21.

A 10 heures, marchent sur Barcelone environ 600 hommes de Gracia, ils s'emparent d'une caserne, désarmant le petit détachement qui s'y trouve, fusillent devant la porte le commandant P. Magni Ravet, et un autre officier, et commettent mille atrocités. Le général l'apprend et marche, avec une colonne, sur les insurgés; les troupes exaspérées se précipitent sur eux, et les rebelles perdent plus de cent des leurs. A 11 heures, un feu terrible recommence. Les soldats du génie, à l'aide de pétards, pratiquent des ouvertures de maison en maison. Le feu est horrible et les révoltés se défendent en désespérés. A midi, on entend la canonnade de la citadelle et de Montjuich. En outre, le canon gronde dans les rues où se sont encore élevées des barricades et la ville entière paraît être en destruction. Enfin, à une heure, les troupes délogent de leurs positions les rebelles. Ceux-ci courent de tous

côtés et l'armée les poursuit avec acharnement, laissant le terrain couvert de morts. — Havas.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

On lit dans le *Moniteur*:

« Le Consul de France à S. Exc. M. le Ministre des affaires étrangères :

» Barcelone, 29 juillet, 3 heures du soir. — L'ordre continue à régner à Barcelone. La Catalogne est tout entière au pouvoir des troupes de la Reine. Les miliciens de Gironne, comme tous ceux des autres localités, rendent leurs armes, se dispersent et rentrent dans leurs foyers. »

« L'ambassadeur de France à S. Exc. le Ministre des affaires étrangères :

» Madrid, 30 juillet. — L'autorité du gouvernement de la Reine est reconnue dans toute l'Espagne, moins l'intérieur de la ville de Saragosse. On attend à chaque instant d'importantes nouvelles. »

« Le Consul de France, à S. Exc. M. le Ministre des affaires étrangères :

» Saint-Sébastien, 30 juillet 1856. — Par dépêche de ce jour, le général Echague annonce que le général Dulce est à la Mueta, à deux lieues de Saragosse. Du reste, rien de nouveau. »

Des dépêches particulières de Madrid, transmises par le télégraphe, apportent les nouvelles suivantes :

« Toutes les provinces d'Espagne reconnaissent l'autorité du gouvernement, excepté Saragosse. La résistance que quelques localités ont opposée dans le Centre et dans l'Est, n'a duré que le temps nécessaire pour dissiper les erreurs de fait qui avaient donné des espérances de succès aux révolutionnaires. Le désarmement de la milice nationale a lieu de toutes parts, et l'armée se montre partout vaillante et loyale. Le gouvernement s'occupe du remplacement des autorités faibles ou négligentes, sans acception de partis. La Reine réclame l'union et l'activité dans toutes les branches de l'administration publique. Les correspondances de la presse française, dit-on, sont en général inexactes, et ce qu'elles disent des forces de l'insurrection à Saragosse est exagéré. Les bruits que l'on a fait circuler sur la discorde et la désunion du cabinet sont complètement dénués de fondement. Madrid est parfaitement tranquille. Les troupes des généraux Dulce et Echague sont devant Saragosse. La majorité des habitants de cette ville demande à se rendre. Une minorité exaltée, et appartenant aux dernières classes de la société, tente seule de résister. Le gouvernement s'occupe avant tout de maintenir l'ordre public. Le général Espartero est paisiblement à Madrid et n'a pas été inquiété. »

« Londres, mercredi 30 juillet. — Le *Globe* dément la nouvelle donnée par les journaux, relative à un prétendu voyage de la Reine à Berlin, Lisbonne ou Dublin. Sa Majesté n'ira nulle part, si ce n'est à Balmoral. » — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUËST.

Le dépôt du 79<sup>e</sup> a fait hier son entrée dans notre ville. Deux compagnies ont immédiatement monté au Château, pour prendre garnison. Les autres

compagnies sont parties ce matin, à 3 heures, pour Angers, où elles arriveront dimanche.

Lundi, nous recevrons dans nos murs une première colonne du 69<sup>e</sup> et mardi une autre colonne du même régiment avec son état-major. Cette colonne fera séjour mercredi et repartira jeudi.

Les assises de Maine-et-Loire, pour le 3<sup>e</sup> trimestre, ouvriront le lundi 4 août 1856, sous la présidence de M. Grosbois, conseiller.

Voici les noms des jurés pris dans l'arrondissement de Saumur :

Beauron (René), propriétaire au Vaudelnay.  
Richard-Duchâtelier (Nicolas), propriétaire et maire à Concourson.

Renard (Jean), propriétaire à Allonnes.  
Tiffoine-Mercereau (Antoine), négociant à Saumur.  
Verdier de la Sorinière (Louis), propriétaire à la Salle et Chapelle-Aubry.

Pichon (Henri), propr. à St-Lambert-des-Levés.  
Perrault (Frédéric), propriétaire à Méron.  
Seigneur (René), propriétaire à Dampierre.

#### Liste des affaires.

Lundi 4 août. — Doitteau, vol qualifié. — Thomas, vol qualifié.

Mardi 5 août. — Détriché, attentat à la pudeur. — Veuve Dubatteau, vol domestique. — Niveleau, vol qualifié.

Mercredi 6 août. — Brevet, assassinat.

Jeudi 7 août. — Femme Lamy, faux. — Verveau, attentat à la pudeur.

Vendredi 8 août. — Trillon-Dugué, banqueroute frauduleuse.

On écrit de Saint-Nazaire :

« Un fait unique dans nos parages, voire dans la Méditerranée, vient de se passer à quelques lieues en mer du petit village de Saint-Nazaire.

» Deux patrons pêcheurs ont trouvé au Brusc un baleine échouée; elle avait encore au flanc son ennemi mortel le poisson dit *Epée*.

» Ce céteac a trente mètres de long sur huit de large; sa conformation est excessivement originale. »  
(*Journal de Maine-et-Loire.*)

#### PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Le préfet de Maine-et-Loire, commandeur de la Légion d'Honneur,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. La commission d'instruction primaire se réunira à Angers, dans une des salles du Lycée, le jeudi 28 août prochain, à huit heures du matin, pour l'examen des aspirants au brevet de capacité; Et le lundi 1<sup>er</sup> septembre, au même lieu et à la même heure, pour l'examen des aspirantes.

Art. 2. Les aspirants devront se faire inscrire d'ici au 20 août, dans les bureaux de l'Académie, à la Préfecture, et déposer, en s'inscrivant, les pièces suivantes :

- 1<sup>o</sup> Un extrait de leur acte de naissance;
- 2<sup>o</sup> La déclaration que l'aspirant ne s'est présenté devant aucune commission d'examen dans l'intervalle des quatre mois qui précèdent la session;
- 3<sup>o</sup> L'indication, s'il y a lieu, de celles des matières comprises dans la deuxième partie de l'art. 23 de la loi du 15 mars 1850, sur lesquelles il demande à être interrogé.

Le colonel Changarnier reçut l'ordre de partir à minuit, de suivre la route du col, d'attaquer à la baïonnette les Arabes qui occupaient cette position, et, après les avoir détruits, de couronner les différentes arêtes qui dominent les routes que devait suivre l'armée. Cinq bataillons furent placés, à cet effet; sous ses ordres. Ces dispositions une fois arrêtées, le reste de la 1<sup>re</sup> division et de la 2<sup>e</sup> furent réunies sous les ordres du général d'Houdetot, et il fut enjoint à la cavalerie de s'engager, au point du jour, dans les gorges par lesquelles passe la route qui conduit au col.

Le versant méridional de la montagne de Mouzaïa est presque à pic dans la partie qui se rapproche le plus du col. Une gorge étroite donne passage à la route, qui vient par des pentes rapides aboutir à une petite plaine qu'on a appelée le *plateau de la Croix*, et qui se trouve à peu près à moitié de la hauteur de la montagne. La route se prolonge ensuite à l'est du plateau, à travers des ravins formés par une suite d'arêtes presque parallèles. A l'ouest, une arête se continue jusqu'à une plaine basse qu'une série de ravins sépare du *bois des Oliviers*. Ajoutons, pour compléter la description, que le terrain compris entre le *bois des Oliviers* et le *plateau de la Croix* est très-tourmenté, couvert de broussailles et de rochers qui permettent de s'embusquer et présentent conséquemment les plus grands dangers.

Le succès d'un combat sur ce terrain est assuré quand

on occupe les crêtes des arêtes qui embrassent entre elles le chemin qui conduit au col; le colonel Changarnier comprit admirablement la position, et, étant parvenu au col, il se hâta de faire occuper les points culminants dès les premières lueurs du jour.

Parmi les cinq bataillons qu'il avait emmenés avec lui se trouvait le 4<sup>er</sup> de zouaves commandé par le capitaine Gautherin.

Polyte ne se possédait pas de joie; il y avait déjà quelque temps qu'il n'avait assisté à un combat sérieux, il se promettait de ne pas boudier.

Ils avaient quitté le camp vers minuit, et, après une halte d'une heure au *plateau de la Croix*, chacun des cinq bataillons se rendit au poste qui lui était assigné. La défense des deux arêtes qui dominent la route sur la gauche, avait été confiée, pour l'une, à quatre compagnies de la légion étrangère et une compagnie de tirailleurs, et pour l'autre au 1<sup>er</sup> bataillon de zouaves.

Toutes ces précautions prises, le mouvement général commença: le jour paraissait à peine à l'horizon, et déjà toute l'armée s'ébranlait en même temps.

D'une part, la cavalerie quitta le *bois des Oliviers* et marcha vers le col; de l'autre, l'artillerie de campagne se dirigea vers le *plateau de la Croix* et s'y établit, afin d'empêcher l'ennemi d'attaquer la droite; enfin la 2<sup>e</sup> division prit position à la partie inférieure des arêtes, dont la 1<sup>re</sup> division occupait les pointes.

L'engagement commença presque aussitôt.

Dès que le mouvement fut prononcé, les *rouges de l'Emir* se jetèrent dans les ravins pour s'emparer du *bois des Oliviers*; mais, reçus par les décharges d'artillerie et une fusillade des plus vives exécutée par le 48<sup>e</sup> de ligne, ils furent obligés de se replier, tandis que des détachements d'Arabes, venus à leur secours, fuyaient déjà dans toutes les directions.

Pendant que ces faits se passaient de ce côté, des Kabyles avaient essayé d'arriver au plateau par l'arête occidentale; mais le feu de l'artillerie les força de rétrograder. Ils se portèrent alors sur une seconde arête, située près de la mine de cuivre, où trois compagnies du 17<sup>e</sup> léger les abordèrent à la baïonnette et les culbutèrent dans le ravin. Ces différents succès assuraient désormais la droite de l'armée.

Mais c'est surtout vers la gauche que les plus sérieux efforts allaient être tentés.

Nous avons laissé les zouaves occupant l'une des crêtes principales; ils s'étaient couchés à plat ventre sur le bord même de la crête, le fusil à côté d'eux, silencieux et attentifs. Ainsi cachés aux regards des assaillants, ils attendaient le moment de l'attaque.

Leur patience cependant devait être mise à une rude épreuve.

La fusillade avait éclaté à quelque distance, le canon grondait au-dessous d'eux; la fumée montait épaisse des

La signature de l'aspirant doit être légalisée par le maire de la commune où il réside.  
Les mêmes formalités sont exigées des aspirantes.  
Angers, le 19 juillet 1856.

Note sur un nouveau moyen de récolter les pommes de terre hâtives et notamment la Marjolin, par M. PÉPIN.

Les pommes de terre hâtives ayant été très-appréciées depuis la maladie qui sévit sur ce précieux tubercule, et dont elles ont été, en partie, exemptes pour leur précocité, sont aujourd'hui cultivées avec succès. Je ne parlerai pas, dans cette note, de celles que l'on plante sur couche sous châssis, comme primeur, en décembre et janvier, mais de celles que l'on met en pleine terre en février, mars et même avril, et qui produisent ordinairement de nouveaux tubercules quarante ou soixante jours après leur mise en terre.

La pomme de terre qui a cet avantage est la variété nommée Marjolin ou de quarante jours. Elle est reconnue par les cultivateurs pour être la plus précoce de toutes les variétés cultivées jusqu'à ce jour. Elle est jaune, sa chair est très-farineuse, sa forme oblongue, lisse, un peu aplatie, et ses yeux peu saillants.

Lorsqu'on récolte les pommes de terre, on a pour habitude d'arracher la touffe, et l'on perd alors un grand nombre de tubercules, qui souvent sont laissés sur le sol. Mais, depuis peu d'années, les cultivateurs des environs de Paris emploient, avec beaucoup d'intelligence, un moyen très-avantageux, qui est pratiqué en grand aujourd'hui. Voici comment se pratique ce nouveau procédé de récolte : lorsqu'on suppose que les tubercules sont arrivés à leur maturité, au lieu d'enlever la touffe avec la houe ou le crochet, on la déchausse d'un côté avec les doigts, ou, si la terre est durcie, on emploie une spatule en bois assez étroite par le bout, et l'on retire du pied de la touffe un, deux et quelquefois trois des plus gros tubercules. On rapporte ensuite la terre autour des tiges en forme de petit cône. Alors les jeunes bourgeons ou rhizomes qui se sont développés sur les tiges presque à la surface du sol continuent à s'accroître, ainsi que les petits tubercules déjà formés, mais qui n'ont, au plus, que la grosseur d'une noisette.

Par ce procédé, on peut récolter des tubercules sur chaque pied tous les quinze jours ou trois semaines jusqu'au 15 ou 20 août. La pomme de terre Marjolin donne ordinairement de 5 à 7 tubercules par touffe; mais, traitée de cette manière, elle en produit de seize à vingt.

Ce nouveau moyen de récolter les tubercules est, comme on le voit, très-facile à pratiquer, et le produit qu'on en retire récompense grandement du temps que l'on y emploie. C'est ainsi que la plupart des cultivateurs des environs de la capitale récoltent les pommes de terre hâtives pour les envoyer sur nos marchés, où ils en trouvent un placement sûr et avantageux.

Ce procédé a été pratiqué d'abord dans nos jardins; il s'est répandu ensuite dans ce que nous appelons la petite culture; mais, s'il pouvait être appliqué en grand, il doublerait presque la récolte, car en arrachant une touffe entière, les jeunes rhizomes qui se développent pendant le buttage, à la

base de cette plante, sont autant de tubercules perdus; et si, au contraire, ils avaient été couchés, en juin ou juillet, dans une petite fosse de 15 à 16 centimètres, creusée à cet effet, et recouverte ensuite avec la terre qui en est sortie, on obtiendrait, au bout de peu de temps, des sortes de tiges souterraines ou rhizomes charnus qui se dirigent toujours horizontalement dans le sol, où ils prennent un accroissement très-remarquable, et produisent des tubercules souvent plus nombreux et plus gros que ceux provenant de la plantation faite deux mois avant cette opération. Les tiges, ainsi couchées, ressemblent à un provignage, et, dans cette circonstance, elles reprennent leur position verticale.

Tous ces développements sont très-remarquables et concourent à augmenter la production. Je sais qu'il serait difficile d'appliquer ce procédé de récolte dans la grande culture; mais les petits cultivateurs obtiennent un plus grand rendement de ce mode d'arrachage par la production souvent plus que doublée, et le bénéfice qu'ils en retirent indemnisent amplement des soins et du temps qu'ils donnent à ce travail. (Moniteur de l'Agriculture.)

Pour la chronique locale : P.-M.-E. GODET.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 25 au 30 juillet.

La rareté des affaires, la stagnation et même la faiblesse des cours sont toujours les seules choses qu'il nous soit donné de constater et de signaler à la Bourse.

Rarement on a vu une succession de journées aussi insignifiantes. La plupart des spéculateurs et des forts capitalistes sont absents, et le peu de transactions qui maintiennent les cours, s'engagent entre de petits capitalistes ou des spéculateurs de second ordre, qui ne peuvent acheter que de faibles quantités de rentes ou un petit nombre d'actions de chemins de fer.

La rente 3 0/0 s'était relevée pendant quelques jours au-dessus de 71 fr., mais les vendeurs de primes n'ont pas eu besoin de beaucoup d'efforts pour faire abandonner ce cours, et l'on est retombé de 70 70 à 70 60. C'est entre ces cours que la rente oscille actuellement. Il y a, du reste, aussi peu de vendeurs que d'acheteurs. La situation actuelle ressemble moins à une baisse qu'à un sommeil de la Bourse.

En attendant, le bien qui ressort de cette situation même, c'est une diminution notable dans le taux du report. Il est descendu sur la rente à 80 et à 45 c. Ce taux qui est encore élevé dans des circonstances ordinaires, est très-moderé si on le compare aux reports exorbitants que la spéculation à la hausse a constamment subis depuis le commencement de l'année.

Les actions des chemins de fer conservent, relativement à la rente, une certaine fermeté. Ce qu'il y a d'heureux pour elles, c'est que les titres flottants sont rares et que les portefeuilles ne paraissent pas pressés de se vider. Quelques ventes ont eu lieu ces jours derniers, par suite des nouvelles rigueurs de la Banque, qui a restreint, sans qu'on puisse trop en pénétrer le motif, ses avances sur les valeurs. Mais le marché a assez bien supporté ces ventes, qui ont promptement trouvé leur contre-partie. La réponse des primes et la liquidation ne paraissent pas devoir modifier de beaucoup les cours actuels.

La spéculation s'est préoccupée ces jours-ci des actions du Crédit Mobilier, qui ont été poussées jusqu'à 1,500. Le Comptoir d'escompte a été recherché de 710 à 720 fr., en vue de participer au dividende de 25 fr., qui doit être payé le mois prochain.

Le marché industriel est au moins aussi endormi que celui de la rente et des chemins. Les affaires anciennes, telles que les Palais, les Rivoli, les Voitures, les Omni-

bus, les Gaz, n'ont pour la plupart que des cours nominaux.

La Caisse centrale de l'Industrie a monté cependant à 147 50, mais on sait que cette Compagnie s'intéresse puissamment à l'affaire des maisons mobiles, qui a pour elle un bienveillant et très-haut patronage.

La Compagnie générale des Caisses d'escompte obtient, pour sa nouvelle émission, un très-bon succès. L'empressement des souscripteurs prouve que cette Société a eu raison de faire appel aux capitaux en un moment qui semble peu favorable pour les entreprises ordinaires et peu sûres d'elles-mêmes.

Les Omnibus de Londres viennent d'annoncer, comme on sait, la distribution d'un dividende de 6 fr. 25 pour le premier semestre de leur exploitation. Ce beau résultat a rappelé l'attention sur cette Compagnie, dont les recettes moyennent augmentent d'ailleurs d'une manière suivie.

La Compagnie Parisienne des équipages de grande remise, à peine constituée, vient d'annoncer que le premier mois de son exercice du 1<sup>er</sup> au 30 juin, a produit un pour cent de bénéfice net du capital émis, indépendamment des rentes exigées par les statuts. Un pareil résultat obtenu dans le début donne les plus belles espérances pour l'avenir.

On s'entretient toujours de la Compagnie métallurgique des trois bassins, et des conditions exceptionnelles qui doivent assurer le succès de son exploitation. — J. Paradis. (Correspondance générale de l'Industrie.)

#### GRANDE LUTTE D'HOMMES.

Demain dimanche, à 3 heures, aura lieu dans le manège des Ecoyers, par extraordinaire, une grande lutte d'hommes à l'instar des Grecs et des Romains, donnée par M. CARCASSONNE, premier lutteur de France, accompagné de M. MONIER, dit l'Invincible Provençal. Ils ne donneront que deux séances dans cette ville, et une au bénéfice des inondés. Ils font appel aux amateurs et aux lutteurs de profession. Ce genre de spectacle, où règne la décence la plus rigoureuse, fait les délices du nord et du midi.

Voici les noms des lutteurs et amateurs.

MM.  
Déraet, lutteur de profession contre M. Carcassonne.  
Bazille, le terrible portefaix,  
d'Angers — M. Carcassonne.  
Boutin, homme de 1<sup>re</sup> force — M. Monier.  
Pallais, dit le Terrible-Mar-seillais — M. Carcassonne.  
Girault, boulanger — M. Monier.  
Calvet, Id. — M. Carcassonne.  
Un jeune boulanger, amateur — M. Monier.

#### TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Août.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 26 c. 25 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 23 c. 75 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 21 c. 25 m.

#### BOURSE DU 31 JUILLET.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 65.

4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 93 60.

#### BOURSE DU 1<sup>er</sup> AOÛT.

5 p. 0/0 bai-se 45 cent. — Fermé à 70 20

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 93 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

profondeurs des ravins; il régnait enfin de toutes parts un bruit et un parfum de bataille d'où se dégageait une sorte d'ivresse.

Les zouaves écoutaient ce bruit et flairaient cette fumée avec d'involontaires frémissements. Comme ces pauvres affamés qui stationnent tout le jour aux soupiraux de Véry ou de Vefour, ils jetaient un regard d'envie sur cette fête à laquelle ils n'étaient pas encore conviés, et la vapeur du festin aiguësait leur appétit et redoublait leur faim!

— Sergent Simonnet, dit tout-à-coup Polyte à son compagnon, les entendez-vous les autres?

— Parbleu! répondit Simonnet avec humeur.

— Il n'y en a que pour eux.

— Chut!...

— Qu'y a-t-il?

— Regarde... à gauche... là... au-dessus de nous...

— J'y suis... Il y a là deux yeux qui guettent.

— Précisément.

— La figure s'allonge... On nous compte.

— Tu as mis le doigt dessus.

Les deux amis parlaient à voix basse; ils n'avaient pas quitté leur position, seulement leurs regards se portaient sur l'extrémité d'une crête aiguë, large tout au plus de trois mètres, et que l'on n'avait pas cru à propos d'occuper, bien qu'elle dominât celle où les zouaves étaient postés.

Polyte avait l'œil vif et sûr; quelques secondes lui suffirent pour dévisager l'homme que lui désignait Simonnet.

— Dieu me pardonne, sergent! s'écria-t-il en réprimant un cri de surprise, cette figure-là ne m'est pas inconnue.

— Ni à moi, répliqua Simonnet.

— Je l'ai vue quelque part.

— Mais où diable?

Polyte fit un mouvement subit.

— Je le reconnais!... dit-il en se soulevant à demi.

— Attends donc... fit le sergent.

— C'est un ancien.

— Mohammed?...

— Lui-même.

En ce moment, Mohammed, car c'était bien lui, protégé par sa position presque inexpugnable, abattait tranquillement son fusil et visait ostensiblement Polyte. Cette manœuvre n'échappa point à ce dernier.

— Diable!... murmura-t-il avec un certain enjouement mêlé d'inquiétude, on dirait que c'est à moi qu'il en veut.

— Ça me fait cet effet... répliqua Simonnet.

— Je voudrais bien changer de place.

— Tu as peur?

— Non... mais ça serait si bête d'être tué comme cela...

Simonnet haussa les épaules et ne répondit pas. Polyte, de son côté, suivait de l'œil les moindres mouvements de son ennemi. Le pauvre garçon se trouvait dans une position réellement critique; il y avait là, à cinquante pas de lui, caché entre des anfractuosités de rocher, armé d'un bon fusil, un homme, excellent tireur, qu'il avait gravement blessé quelque temps auparavant, et qui devait nourrir depuis l'ardent et implacable désir de se venger... Or cet homme le visait, et lui, Polyte, ne pouvait ni bouger ni le prévenir en tirant le premier.

De plus braves en eussent frémi!...

Pendant il en prit bien vite son parti, et, après quelques secondes d'une hésitation fort naturelle, il leva résolument la tête et attendit la mort, le regard ferme et la lèvre ironique.

Mais son heure n'était sans doute pas venue encore; car, au moment où il s'attendait à entendre la détonation, il sentit un corps souple et frêle se glisser à son côté, et venir prendre place entre lui et l'arme de Mohammed.

C'était Catherine! — elle avait vu le danger que courait son amant, et, n'écoutant que son cœur, elle essayait de le sauver, au péril de ses jours.

Il n'en fallut pas davantage; dès que Mohammed eut aperçu la jolie vivandière, il releva précipitamment son arme, et il se retira à l'écart.

(La suite au prochain numéro.)

### A VENDRE

Un beau et bon FUSIL, calibre 16, canon damas anglais.

S'adresser à M. GROSBOIS, rue de Bordeaux, n° 42. (470)

### PLUSIEURS SOMMES

*A placer sur hypothèque.*

S'adresser à l'étude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

## DEPURATIF VÉGÉTAL

Il est reconnu que le Sirop de Salsepareille composé est bien supérieur au Rob pour la guérison des Dartres, Syphilis, Gales dégénérées, Scrofules, Rhumatismes et toutes les Maladies de la peau et du sang. Ceux qui feront usage du Sirop de Salsepareille de QUET AINÉ peuvent compter, tout à la fois, sur un résultat plus grand et une dépense moindre. Il faut toujours exiger le cachet et la signature QUET AINÉ.

Dépôt dans les pharmacies tenant les Spécialités, notamment à Saumur, à la pharmacie CH. LEBRUN, rue Royale, 7. (472)

Etude de M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

*Par autorité de justice.*

Le dimanche trois août mil huit cent cinquante-six, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, en date du 24 juillet 1856, enregistré, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier à Saumur, procédé, au domicile de M. QUITET, menuisier, au bourg de Varrains, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers consistant en: armoire, buffets, tables, commodes, chaises, bois de lit, madriers en frêne et noyer, planches, ustensiles de cabaret, batterie de cuisine, quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant. (463)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En la salle de la Mairie de St-Hilaire-St-Florent,

Le dimanche 24 août 1856, à midi,

UN TERRAIN PROPRE A BATIR,

Situé au Pont-Fouchard, au lieu dit le Port du Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Contenant 8 ares 64 centiares, porté au plan cadastral sous les nos 341 et 342, section A (commune de Saint-Florent).

Ce terrain, appartenant à la commune de Saint-Florent, joint du levant M<sup>e</sup> Aubelle, du midi le chemin du Pont-Fouchard à Saint-Florent, du couchant M. Plessis et autres, et du nord M<sup>e</sup> Aubelle et les terrains de de la rivière du Thouet.

Mise à prix . . . . . 1,036 fr.

S'adresser à M. le Maire de Saint-Florent.

Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire, dépositaire du cahier des charges. (460)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

### A VENDRE

OU A LOUER

Une MAISON, à Saumur, rue du Temple, n° 10, dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> Frémon.

S'adresser audit notaire. (158)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

*Pour cause de départ.*

Le jeudi 7 août 1856, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, chez M<sup>me</sup> veuve CARTAULT, propriétaire à Saumur, quai de Limoges, n° 119, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

*Il sera vendu:*

Lits, couettes, matelas, draps, serviettes, couvertures, rideaux, effets, commodes, secrétaires, pendules, glaces, porcelaine et objets antiques, tables, chaises, fauteuils, armoires, buffet, vin rouge et vin blanc, bois de chauffage, bouteilles vides, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. cent.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

*Après décès.*

Le lundi 4 août 1856, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur Babin, loueur de voitures à Saumur, rue du Portail-Louis, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la communauté d'entre lui et Marie Leroy sa femme.

*Il sera vendu:*

Lits en acajou et en noyer, commodes, secrétaires, bureaux, guéridons, glaces, causeuses, fauteuils voltaire, pompadour et autres, chaises garnies, pendules, candélabres, flambeaux, argenterie, armoires, buffet, cheminées prussiennes, draps, couettes, matelas, rideaux, serviettes, effets, bouteilles et fûts vides, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

Le mardi on vendra plusieurs tilburys, calèches, chevaux, harnais, et continuation du mobilier.

On paiera comptant, plus 5 p. cent.

Etude de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Rosiers.

On demande à emprunter sur hypothèque différentes sommes, depuis 500 fr. jusqu'à 2,000 fr.

S'adresser audit M<sup>e</sup> BEDON, pour tous renseignements. (462)

### A VENDRE

Un QUÉTIER bien planté, contenant environ 2 hectares 20 ares, situé à Saumur, joignant la levée du Pont-Fouchard.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (458)

4,000 fr. à donner à rente viagère.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (439)

### A CÉDER

UN OFFICE D'HUISSIER, dans l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M. PLUMEREAU, titulaire à Montreuil-Bellay. (406)

### A CÉDER

*De suite,*

UN FONDS DE BOULANGERIE Placé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (437)

### A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON, située à Saumur, Grand'Rue, n° 6, pour entrer en jouissance de suite.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (424)

### A LOUER

*Pour la St-Jean prochaine,*

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M. HERBAULT, à Nantilly. (257)

## USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL - SUR - MARNE.

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT.

### AVIS.

La vogue soutenue du *Chocolat Menier* ne cesse de provoquer la cupidité et les tentatives des contrefacteurs. Ils ont copié la forme des tablettes, la couleur de ses enveloppes et jusqu'aux médailles de l'étiquette qu'on a imitées par des dessins analogues.

Quoique les jugements des tribunaux aient condamné cette concurrence déloyale, nous sommes dans la nécessité de rappeler aux consommateurs qu'ils doivent exiger de tout vendeur de *Chocolat Menier* que le nom *Menier* soit lisiblement écrit sur les étiquettes et le chocolat lui-même.

La contrefaçon peut bien abuser le public par l'imitation des apparences extérieures du *Chocolat Menier*, mais, ce qu'elle ne saurait imiter, c'est sa qualité incontestablement supérieure, qualité toujours maintenue par une loyale fabrication, et prouvée par plus de trente années de succès.

Prix : 1 fr. 90 c. — 2 fr. 20 c. — 2 fr. 50 c. — 3 fr. et 3 fr. 50 c. le 1/2 kil. Le *Chocolat Menier* se trouve dans toutes les villes de France et de l'étranger. (399)

## MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions Honorables aux Expositions de 1839, 1844 et 1849.

NOUVEAUX

## BANDAGES HERNIAIRES

A RESSORTS ÉLASTIQUES ET A VIS DE PRESSION, SANS SOUS-CUISSES ET SANS FATIGUER LES HANCHES,

DE MM. WICKHAM ET HART, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 46, A PARIS.

Seul dépôt de ces Bandages, à Saumur, chez MM. Roy, couteliers-bandagistes. Ils se chargent de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie. Toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. Prix modérés. (400)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

### A LOUER

PRÉSENTEMENT

### UNE MAISON

*Avec Jardin,*

Sise Porte-du-Bourg, anciennement occupée par M. Aubry.

S'adresser à M<sup>lle</sup> LATRAU, rue du Collège. (86)

### A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE MAISON,

*Située à St-Florent, rue Haute.*

Elle se compose de plusieurs chambres, grenier, cave, cour et jardin.

S'adresser à Pierre SANZAY, forgeron à St-Florent. (407)

### MAISON

A LOUER OU A VENDRE

*Présentement,*

Rue de la Petite-Douve,

Composée d'un salon, salle à manger, cuisine, remise, écurie, premier et deuxième étages.

S'adresser à M. CONSIDÉRANT ou à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (333)

### A VENDRE

*Ou à Louer de Suite,*

LE CAFÉ DES VOYAGEURS,

Situé rue d'Orléans, n° 5, à Saumur.

Ce Café est nouvellement décoré, il y a deux billards, et une excellente clientèle.

S'adresser à M. BOLOGNESI-ANGELO, propriétaire. (467)

M. ROBIN fils, à Saumur, prévient le public qu'il tient toujours une *bascule à poissons d'eau douce*: carpes, brochets, anguilles, tanches, écrivisses, etc. Il tient également le *poisson de mer*: saumons, turbots, crevettes, etc. (427)

### A VENDRE

UNE JUMENT POULINIÈRE, 3/4 sang anglais, issue de *Caravan* et d'une *Boulognaise*, âgée de 6 ans, robe noire, dressée à la selle et la voiture.

Une *POULICHE*, demi-sang anglais, robe baie foncée, âgée de trois ans, issue de la jument ci-dessus désignée, et de *Langlois*, étalon de l'Etat.

S'adresser au bureau du journal. L'on donnera extraits de naissances, et certificats des primes (1<sup>re</sup> classe) obtenues par l'une et par l'autre. (438)

### A VENDRE

OU A LOUER

1<sup>o</sup> Une MAISON formant l'angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.

2<sup>o</sup> Belle MAISON, au Pont-Fouchard, occupée présentement par M<sup>me</sup> Renaud-Bardet.

### A VENDRE

Un CLOS, situé audit lieu du Pont-Fouchard, avec jardin affilé d'arbres fruitiers, et jolie petite maison, pressoir, écurie et belle cave voûtée sous le bâtiment; le tout contenant 2 hectares.

S'adresser, pour le tout, à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (332)

Rue du Puits-Neuf, 27, à Saumur,

M<sup>me</sup> BIEMONT,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient d'ouvrir un magasin de *MODES* et de *LINGERIES* confectionnées.

Elle apportera le plus grand soin et la plus grande activité dans la confection afin de satisfaire les Dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (405)